Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Samedi 23 rajab 1440
30 mars 2019

N° 39

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1594**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1598**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1602**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1603**
Avis aux créanciers **1605**
Convocations
Sociétés anonymes **1606**
Autres sociétés **1611**
Divers
Avis au public **1612**
Rectificatifs **1613**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan d'Al HIFADH-SICAV **1614**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un président de conseil d'administration

Nomination d'un directeur général et d'un directeur général adjoint

Société GLAMIVER SA

MF : 011889NAM000

RC : B18561997

Suivant PV du conseil d'administration réuni le 15 février 2019, et du conseil d'administration du 15/02/2019, enregistré le 01/3/2019 à la recette des finances la Charguia sous le n°19801211 Quittance n°M024797 et dont 1 copie a été déposée au registre national des entreprises de Tunis sous le numéro 201914586. Il a été décidé de dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

Et le conseil d'administration décide de nommer :

Mr Touzani Mohamed en tant que Président du conseil d'administration de la société

Mr Bechir Touzani en tant que Directeur Général de la société

Mme Fatma Touzani en tant que Directeur Général Adjoint

Et ce pour la durée de leur mandat d'administrateur.

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint sont chargés de gérer conjointement la société.

Le Conseil d'Administration leur délègue conjointement tous les pouvoirs prévus par l'article 18 des statuts. Aucun d'entre eux ne pourra engager la société Individuellement.

2019T00542SANB2

Dissociation des fonctions du président du conseil et directeur général de la société

Société GLAMIVER S.A

MF : 011889NAM000

RC : B18561997

Suivant PV de l'AGE réunie le 15 février 2019, enregistré le 01/3/2019, à la recette des finances la Charguia sous le n°19701210 Quittance n°M0211791 et dont 1 copie a été déposée au registre national des entreprises de Tunis sous le numéro 201914586, il a été décidé :

De dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société et modifier l'article 15 des statuts.

2019T00543SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraires

Société «Marathon Logistique»

Société anonyme

Siège social : 1, Rue Lac Toba Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique n° : 1572503G

En application des dispositions des articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2019, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis, le 22 mars 2019, sous le n°19501757, quittance n° M002277, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 25 mars 2019, sous le n°AC01442019, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 6.000.000 dinars à 7.500.000 dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après :

Objet social :

1- L'entreposage et le stockage non frigorifique.

2- L'entreposage et le stockage frigorifique et tous les services logistiques liés au groupage.

3- La prise des participations dans toutes sociétés commerciales, industrielles, de services ou immobilières.

Durée : 99 années.

Montant de l'augmentation en numéraires : 1.500.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 150.000 actions à souscrire en totalité tant à titre réductible qu'irréductible et à libérer du quart au moins lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : Délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de l'Arab Tunisian Bank, Agence El Mechtel, compte indisponible n° 01004027119200617592.

2019R00933SANB2

COMPAGNIE TUNISIENNE DE NAVIGATION

SA au capital 126.000.000,000 DT

Siège social : 05, Avenue Dag Hammarskjoeld, Tunis République

1001 Tunis

RC : B122391996

MF : 000318 WPM 000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5 Avril

2018, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi- Tunis en date de 11 Juin 2018 sous le n°18802428 suivant Quittance n° M087793, les associés de la société ont décidé à l'unanimité la nomination du bureau Tlili dont son propriétaire est Mr Walid Tlili et le groupe des bureaux CSA et SNJ dont ses propriétaires Mr Abderrazek Souei et Mme Nedra Jlassi Ep Semmar en tant que commissaires aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

2019R00934SANB2

Notice destinée à l'information du public

Suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 février 2019 et conformément aux dispositions de l'article 302 du code des sociétés commerciales, le Président Directeur Général de la société, PRIMEURS DE MEDITERRANEE «PRIMED» informe le public que le capital social sera augmenté selon les indications suivantes :

Dénomination sociale : Société PRIMEURS DE MEDITERRANEE «PRIMED»

Forme de la société : S.A

Matricule fiscal : 1122280HAM000

Montant du capital social : 2.500.000 Dinars

Montant de l'augmentation à réaliser : 2.500.0000înars

Adresse du siège social : Immeuble Amen El Bouhaira, Angle de Rue du Lac Windermere et Rue du Lac

Volta - Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Objet social : Agriculture maraîchère

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Le 25 Mars 2019 au greffe du tribunal de première instance de Tunis, sous le numéro AC01452019.

Nombre des actions à souscrire contre numéraire et la somme immédiatement exigible : 25.000 actions nouvelles avec la libération du montant de 1250.000 Dinars

Valeur nominale de l'action à émettre : 100 Dinars.

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : Tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Stipulation relatives à la répartition du résultat et à la constitution des réserves : 5% réserve légale, le reliquat sera répartit par l'assemblée générale ordinaire

Nom de la banque qui recevra les fonds provenant de l'augmentation : AMEN BANK- AGENCE MOHAMED V - RIB : 07807008134060308693

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la notice.

2019401439SANB2

Notice destinée à l'information du public

Suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 février 2019 et conformément aux dispositions de l'article 302 du code des sociétés commerciales, le Président Directeur Général de la société FRUITS DE MEDITERRANEE «FRUIMED» informe le public que le capital social sera augmenté selon les indications suivantes :

Dénomination sociale : Société FRUITS DE MEDITERRANEE «FRUIMED»

Forme de la société : S.A

Matricule Fiscal : 1559406B/N/M/000

Montant du capital social : 1.200.000 Dinars

Montant de l'augmentation à réaliser : 1.800.000 Dinars

Adresse du siège social : Immeuble Amen El Bouhaira Angle de Rue du Lac Windermere et Rue du Lac Volta - Les Berges du Lac 1053 Tunis ;

Objet social : Arboriculture et Agriculture maraîchère

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Le 25 Mars 2019 au greffe du tribunal de première instance de Tunis, sous le numéro AC01462019.

Nombre des actions à souscrire contre numéraire et la somme immédiatement exigible : 18.000 actions nouvelles avec la libération du montant de 900.000 Dinars

Valeur nominale de l'action à émettre : 100 Dinars

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : Tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise

Stipulations relatives à la répartition du résultat et à la constitution des réserves : 5% réserve légale, le reliquat sera répartit par l'assemblée générale ordinaire

Nom de la banque qui recevra les fonds provenant de l'augmentation : AMEN BANK- AGENCE Mohamed V - RIB : 07807008134060517340

- Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la notice.

2019401440SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Civile Immobilière El FAROUK

s.a.r.l au capital de 10.000 dt

63 Avenue Taieb M'Hiri 1002 Tunis

MF : 1220724 N/A/M/000

Selon P V d'assemblée générale extraordinaire enregistré à la Recette des Finances Ezzahra le 11/9/2014 quittance n°M028439 enregistrement n°14704709 et selon contrat de cession enregistré à la Recette des Finances Ezzahra le 3/9/2014 quittance n°M027735 enregistrement n°14101650 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis le 6/10/2014 sous le n° 201446908 il a été convenu ce qui suit :

- Cession 590 parts de Monsieur Farouk Ben Chattah à Monsieur Ben Kermiche El Hachemi

- Nomination de Monsieur Ben Kermiche El Hachemi suite à la démission de Monsieur Farouk Ben Chattah après son acceptation

- Modification des articles 6 et 7 du présent statut.

2019R00935SRLB2

Société MM Pharma

SARL au capital de 20 000 DT

MF : 1557 985AAM000

Res Med Ali rue Taher Kamoun 3000 Sfax Médina

Il ressort du PV de l'assemblée générale extraordinaire réuni en date du 10/5/2018 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 21/9/2018 sous n°M005119 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 28/12/2018 sous n° 201862114 qu'il a été décidé d'approuver l'acte de cession des parts de monsieur Miledi Mohamed Ali au profit de la société oculus médical et l'accepter comme nouveau associé de la société.

Et par la suite de modifier l'article 7 des statuts en conséquents.

2019X00515SRLB2

Société FAC

FABRICATION D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC

SARL au capital de 50.000 dinars

Siège social : Poudrière II Sfax 3002

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/12/1996 enregistré le 11/02/1997 à la recette des finances rue Larbi Zarrouk à Sfax, volume 507 AC, folio 62, case 272 il a été décidé :

- Augmentation du capital social de 50.000 DT.

- Modification des statuts

- Questions diverses

Suite à cette augmentation le nouveau capital social est 100.000 DT.

2019X00523SRLB2

Société Elastomère

SARL au capital de 100.000 dinars

Siège social : Poudrière II Sfax 3002

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/9/1995 enregistré le 4/01/1996 à la recette des finances rue Larbi Zarrouk à Sfax, volume 502 AC, folio 91, case 20 il a été décidé :

- Diminution du capital social de 70.000 DT.

- Modification des statuts

- Questions diverses

Suite à cette augmentation le nouveau capital social est 30.000 DT.

2019X00524SRLB2

Augmentation du capital social

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société DE FONDERIE TECHNIQUE "FONTEC"

SARL au capital de 200.000 dinars

Siège social : Avenue 5 Août rue du Martyr Abdelwaheb El Gharbi n° 6 Sfax 3002

MF : 503488KAM000

Suivant procès-verbal de la réunion extraordinaire des associés en date du 18 décembre 2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 25 décembre 2018 sous le n°18506373, quittance n°M006932, il résulte que :

Le capital social de la société a été porté de : 90.000 dinars à 200.000 dinars, soit une augmentation de : 110.000 dinars, réalisée en numéraires par tous les associés de la société.

Les dispositions de l'Article 7 des Statuts sont modifiées en conséquence.

Suivant procès-verbal de la réunion ordinaire des associés en date du 25 décembre 2017 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 29 décembre 2017 sous le numéro 17806067, Quittance Numéro M006645, il appert que :

Les associés ont décidé de nommer Monsieur Mohamed Bouzid inscrit au Tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, commissaire aux comptes de la Société pour une durée de trois années consécutives : 2016, 2017 et 2018.

Deux exemplaires de chaque procès-verbal ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 30/01/2019, sous le n°20194533.

2019B00265SRLB2

Société BNINA

Matricule fiscal : 000/M/N/1339294/N

Numéro d'affiliation CNSS : Non immatriculée

En vertu du procès-verbal en date du 26/11/2018 enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Zarzis le 11/01/2019 sous le n° d'enregistrement n° 19700094, Quittance n° M005472, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Médenine, sous le n° 20192336 le 16/01/2019, il a été décidé :

Constatation du décès du Francois Fernand Valdès et transmission de ses 400 parts sociales à Maryse Fernande Valdes.

Modification de statuts et redistribution des parts sociales.

2019M00169SRLB2

Société GRAND TRAVAUX ROUTIERE *GTR SARL*

Capital 150000 D

Siège social : 09 Rue Ibn Tafrejine Belvédère Tunis

MF : 1171244B/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5/02/2019 enregistré à la recette des Finances rue d'Autriche - Tunis le 6/02/2019 enregistrement n°1950498 quittance 15217 il a été déposé une copie au Centre National du Registre des Entreprises le 7/3/2019.

Il a été décidé

- L'Augmentation du Capital de la société de 150000 D au 400000 D et ce par l'Incorporation des réserves de 210 000 D et la création de 21000 parts sociales de 10 D chacune et la conversion de créance de 4000 D par création de 4000 parts sociales de 10 D chacune.

2019401442SRLB2

Sté «INTERNATIONAL SHIPPING AND CHARTERING SERVICES»

MF : 1031244Y/A/M/000

Capital social : 20 000 DT

Suivant le PV extraordinaire en date du 18/12/2018, enregistré à la recette des finances La Goulette, le 24/01/2019, sous le numéro 19500447 quittance n°8589, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Tunis le 11/3/2019. Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Approbation de cession des parts sociales entre Monsieur Habib Chamkhia d'une part et Monsieur Sadok Abouda et Monsieur Mohamed Lotfi Abouda d'autre part

- L'acceptation de la démission du gérant Monsieur Habib Chamkhia et lui donner quitus définitif et sans réserves pour toute la période de sa gestion en tant que gérant de la société.

- La nomination de Monsieur Sadok Abouda en tant que nouveau gérant pour une durée illimité et avec les pouvoirs les plus étendus.

- Acceptation de deux nouveaux associés et transformation de la forme juridique de la société d'une SUARL à SARL

- Transfert du siège social de la société à Résidence les terrasses de Carthage, app B35 3ème étage jardin de Carthage - Sidi Daoued.

2019401449SRLB2

Sté VENTURES INVEST Sarl

Capital de 50.000 DT

Appartement 4B1, Imm. Daïrat Al Maketeb Centre urbain nord Tunis

M.F. : 1501119/K/A/E/000

RC : B0146322017

Suivant P.V de l'AGE en date du 24/4/2018 enregistré à la recette des finances de Charguia le 02/7/2018 sous le n°18703885 quittance n°56838, dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 30/01/2019 sous le n°D016162017. Il a été décidé :

- Mr Houcem Mabrouk cède des parts sociales de la société à Mr Salem Naanaa

- Changement l'objet de la société : Restaurant

- Approuve la démission de Mr Houcem Mabrouk et lui donne quitus

- Nomination de Mr Mehdi Bezzine nouveau gérant de la Sté pour 1 an renouvelable.

2019401451SRLB2

Contenu d'une assemblée générale extraordinaire

Société SECURITY SOURCING AND TRAINING «S.S.T»

S.A.R.L capital 210000,000 dinars

M.F : 1103305S

R.C : N°B0146212009

Adresse : Rue 7400 0°41 cité jardins Manar 1 Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/3/2019 enregistré à la recette des finances Manar le 14/3/2019 quittance n° M022153 enregistrement n° 19700564 dont un exemplaire a été déposé au centre national de registre des sociétés sous le n°201914713 du 26/3/2019 il a été décidé à l'unanimité des associés :

1- Le constat du décès de Radhouane Soussi qui a laissé comme héritier Salha Alouane, Mbarka Soussi, Lilia Soussi et Mohamed Chedli Soussi.

2- La nomination de Mr Mohamed Chedli Soussi gérant et madame Lilia Soussi co-gérante pour une période de trois ans avec les pouvoirs les plus étendus conformément aux statuts et la gestion aura lieu pour une signature conjointe des cogérants.

2019401452SRLB2

Contenu d'une assemblée générale extraordinaire

Société TUNISIE BUREAUTIQUE ET SECURITE T.B.S

S.A.R.L

Capital : 990000,000 dinars

M.F : 0566804X

R.C. B13432002

Adresse : Avenue M.Ibn Abi Sofien 0046 Bis Menzah8 Tunis

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/3/2019 enregistré à la recette des fiances Menzah IV le 13/03/2019 quittance n°39272 enregistrement n°19701491 dont un exemplaire a été déposé au centre national de registre des sociétés sous le n°201914713 du 26/03/2019 il a été décidé à l'unanimité des associés :

1- Le constat du décès de Radhouane Soussi qui a laissé comme héritier Salha Alouane, Mbarka Soussi, Lilia Soussi et Mohamed Chedli Soussi.

2-La nomination de Mr Mohamed Chedli Soussi gérant et madame Lilia Soussi co-gérante pour une période de trois ans avec les pouvoirs les plus étendus conformément aux statuts et la gestion aura lieu pour une signature conjointe des co-gérants.

2019401453SRLB2

Société : Biware Consulting SARL

Capital : 20000.000 Dinars Tunisien

Siège social : Rue du Lac Huron, Immeuble FARAll Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie

Registre de commerce : B3173782012

Matricule fiscal : 1242377J/A/M

Suivant procès-verbal de l'AGO du 29 juin 2018 enregistré à la recette des finances du Lac le 30/8/2018 sous le numéro de quittance M 090440.

Et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis dépôt n° 4322 en date de 22/01/2019, il a été décidé :

- Changement de raison sociale de Biware Consulting à Biware Solutions

- Changement d'adresse de Rue du Lac Huron Immeuble Farah les Berges du Lac 1053 Tunis au Immeuble la BRISE du Lac les Berges du Lac 1053 Tunis.

2019401455SRLB2

Société Nour Fatma d'Activités Touristiques & Voyages

(Rayd Tours) SARL

RC : B01186292016

MF : 1474456V-M-000

Texte de rajustement publication d'un procès-verbal

En vertu du procès-verbal exceptionnel daté le 12/3/2018; enregistré à la recette des finances Rue de L'Autriche Tunis le 15/3/2018 Quittance M025995 enregistrement 18781611 dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance le 4/4/2018 sous le n° 201818045 précisant la nomination de 3 gérants comme suit :

- Mr Kais Ben Lakhdar 1er gérant

- Mr Hamdi Chouayeb 2ème gérant

- Mr Mahdi Ben Mahmoud 3ème gérant

Délibération et acceptation de la démission des demoiselles Dorra El Medyouni et Abir El Huidi et leur délivrer quitus conforment à la loi.

Le présent acte sera publié ou JORT conforment à la loi pour régularisation la situation juridico administratif.

2019401465SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société LAMRI SERVICES SARL

Siège social : Résidence Phénicia Route Gammarth La Marsa Tunis

Capital : 3000 Dinars

MF : 1511489Q

Suivant PV en date du 7/11/2017 enregistré à la recette des finances La Marsa, le 14/12/2017 sous le numéro 17707077 quittance n°M143198 et suivant contrat de cession des parts sociales en date du 7/11/2017 enregistré à la recette des finances La Marsa, le 14/12/2017 sous le numéro 17107076 quittance n°M143192, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 19/12/2017 sous le numéro D0112772017. Mme Marwa Ayed a cédée la totalité de ses parts sociales à Mr Aboubaker Lamri et le changement de la forme juridique à une société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL) démission de la gérante de Mme Marwa Ayed.

2019401471SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing le 7/3/2019 enregistré à la recette des finances de Radés le 8/3/2019 (Quittance n° M019712 enregistrement n° 19200585 Monsieur Mohamed Asalah Chaanbi a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Ahlem Kallai si à village méditerranéen Rades Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être déclarées entre les mains du Maître Hajer Mefdaoui l'avocate sis 01 Cité Boughatfa Sidi Hessine Tunis dans un délai de vingt jours (20) à partir de la date de la publication du présent avis au JORT

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk daté le 17/3/2019.

2019T00549FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la Recette des Finances Yessminet le 19/3/2019 (Quittance n°M016544 Enregistrement n°19200697) Mr Riadh Blayti a vendu à Mr Abidi Haythem la totalité du fonds de commerce «tous commerces» sis rez-de-chaussée n°02 résidence Thouraya avec tous ses éléments matériels et morales.

Les oppositions doivent parvenir au domicile de Mr Riadh Blayti sis à n°06 rue Chine, cité des jeunes, Douar Hicher, Manouba dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux Journaux Le Quotidien et Chourouk le 27/3/2019.

2019R00943FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suite à un acte de donation rédigé par le notaire Leila Aloui le 18 mars 2019 enregistré à Sousse le 19/3/2019 quittance n°M024951 Mr Abdelatif Ben Medeb a donné à son fils Amine Ben Medeb tout le fonds de commerce exploité comme pharmacie (nuit catégorie B) situé à la rue Mohamed Ikaroui Sousse.

Toute opposition sera acceptée dans une date de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

2019S00483FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP igné à la municipalité de Sousse le 14/02/2019 et le 5/3/2019 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse 12/3/2019 quittance n°M0182225 enregistrement n°19200643 ; Monsieur Wajdi Dingisli, titulaire de la CIN n°08494054, demeurant à cité khazma ouest lotissement Bouraoui Sousse a vendu à Monsieur Foued Bou Janah, titulaire de la CIN : 02882545, demeurant à Sousse la totalité du Fonds de commerce sis à Khzema est Sousse exploité pour restaurants «PAPRIKA» avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se feront auprès de Maître Nédia El Ouerghi ; Avocat à la cour de cassation ; 3 Rue des Jasmins, Sousse.

Cette annonce a été publiée au Journal Chourouk le 23/3/2019.

2019S00485FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 13/02/2019 enregistré à la recette des finances d'Enfida le 14/02/2019 sous 19200375

Fathi Ben Khalifa Lamouchi résident à Ain Rahma Bouficha Sousse titulaire de c i n 02988064 a vendu à Mohamed Tlili Ben Hasen Ben Ltaief résident à cité Tahrir Enfida Sousse titulaire de cin 02821584 un fonds de commerce de coiffure et vente de parfums et exploité au centre du complexe commercial municipal d'Enfida moyennant le prix de quatre milles cinq cents dinars (4 500 d).

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours à partir de la publication légale à l'adresse de fonds de commerce cédé.

Cette vente est publiée au journal quotidien "Chourouk" du samedi 23/3/2019.

2019S00488FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 16/3/2019 enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 21/3/2019 sous n° 19201315, reçu n° 33247, Mr Adel Betaib titulaire de la CIN n°02970300, a vendu à Mr Mokded Jaouedi titulaire de la cin n°08439912, la totalité de son fonds de commerce (vente des articles artisanaux) sis immeuble Abdsalem Msalm route touristique Jinen Kantaoui Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «Echerouk» parue en date du 24/3/2019, les oppositions doivent être faites dans les vingtaines des jours suivant la parution du présent extrait, entre les mains de l'avocat Maître Nabil Ousleti, sis à l'Avenue 3 Août - place Trocadéro Sousse MF Q0798485.

2019S00489FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati du 8 et 11 mars 2019 enregistré à la recette des finances route de Tunis le 11/3/2019 quittance n° M028447 enregistrement n° 19200803, la société art de vivre demeurant à route de l'aérodrome km 9 Sfax, MF n°10580326 F, a vendu à Mme Hela Kachouri, de Nationalité Tunisienne, titulaire de la carte d'Identité Nationale n°08420799, MF n°1577352G la totalité du fonds de commerce, destiné pour toute activité commerciale, sis à l'immeuble Sfax Export.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser à Maître Lassaad Fourati à Son adresse sis immeuble Manar esc. C 1er étage Sfax.

Cet avis a été publié au journaux Assbeh et le temps du 23/03/2019

2019X00519FCCC2

Nantissement d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 4/3/2019, enregistré à la recette des finances sakiet ezzit Sfax le 8/3/2019 sous le n°19600454 quittance n°M019744, Mr Noomen Ben Hssin Ben Mohamed Dhieb a signé un contrat de nantissement en faveur à Mme Ikram Bent Habib Ben Ali Ghamgui le fonds de commerce ayant pour objet magasin pour le commerce et la vente de viande sis à Place Moufida Bourguiba le marché municipal sakiet ezzit Sfax, avec ses équipements et tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle et l'achalandage.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mme Ikram Bent Habib Ben Ali Ghamgui sise à Route Mhdia km 4 impasse Baccar Sfax et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal "Echourouk" le 28/3/2019.

2019X00522FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous singé privé signé en date de 15/3/2019 enregistré à la recette des finances Kef rue Ali Belhayenne le 18/3/2019 enregistrement numéro 19200665 Quittance n° M013009 madame Hadia bt Moldi Rahali CIN 08006067 délivré le 13/7/2015 demeurant résidence okidi étage n°3 bloc B appartement n°6 Jardin du Lac 2 Tunis a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que salon de thé cité Boufifa Kef à Marwene Ben Moncef Arbi CIN 08090499 délivré le 01/3/2016 demeurant Sidi Manssour Edyr Kef les éventuels oppositions serrant reçues dont un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette avis a été publié au journal Echourouk et le Quotidien le 27/3/2019.

2019F00031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances de Bizerte le

8 Mars 2019 (quittance n° M023131, enregistrement n°19201161), Mr Abdelkader Ben Lahbib Ben Romdhan, demeurant rue 1er juin 1955 n°18 Bizerte, a cédé à ses deux fils El Bechir Ben Romdhan, demeurant impasse Sidi Jalloul Bizerte, et El Habib Ben Romdhan, demeurant 01 rue Chikh Driss Bizerte, chacun pour la moitié, la totalité du fonds de commerce, exploité dans le local sis au rez-de-chaussée rue de Tunis (en face de la pharmacie de nuit) à Bizerte, affecté à l'activité de plomberie sanitaire, constituant le registre de commerce n° A1378251998, déposé au tribunal de première instance de Bizerte, publié dans les journaux «الصباح El Sabeh» et Le Temps, le 15 Mars 2019.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mr Abdelkader Ben Romdhan en sa qualité de vendeur, demeurant rue 1er juin 1955 n°18 Bizerte, et ce dans les délais de vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019W00145FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bembla le 4/3/2019 sous le n° 19200234 quittance n° M0008161. Mme Hanen Bent Abedsatar Jaziri a vendu le fonds de commerce exploité comme un point de vente de volaille à Mr Fathi Zouaoua.

Les oppositions citées à l'acheteur au Bembla dans un délai 20 jours à partir de la publication de cet avis au jort.

2019P00205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé en date du 22/3/2019 et enregistré à la recette des finances à Moknine sous le n°19200589 reçu n°Mo19912 date du 12/3/2019 Ali Ben Mabrouk Atia titulaire de la carte d'identité n°03816372 demeurant à Ksour El-Seff Mahdia rue Bourguiba Salakta vend tout le fonds de commerce situé au Souk Sagaa Moknine à El-Hadi Ben Hssin Sidhom titulaire de la carte d'identité n°06765828 demeurant à Moknine rue El-Hedi Chaker n°41.

Les oppositions doivent être présentées chez l'acheteur El-Hadi Ben Hssin Sidhom situé à la rue Hédi Cheker n°41 Moknine au plus tard vingt jours de date de publication du présente texte au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au Journal Echourouck n°5556 du 20/3/2019.

2019P00206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Rebai Moncef

Avocat à la cour de cassation center avenue

Khairre eddine pacha et Med 5 Montplaisir Tunis

Tel : 71.901.115

Fax : 71.902.030

ftc.moncefrebai@yahoo.fr

Par acte sous seing privé en date du 12/3/2019, signature légalisée du 13 et 14/3/2019 enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 18/3/2019 quittance numéro M029176, enregistrement numéro 19201452 monsieur Mohamed Guizani demeurant au rue Yakout el Hamawi Sidi Fraj Soukra Ariana a vendu à madame Sinda Chatti demeurant au 15 rue Ibn Battouta cité el Ghazela Ariana la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité pour café et pizzeria sis immeuble Omar rez-de-chaussée Montplaisir Tunis.

Les oppositions éventuelles seront signifiées dans le délai de vingt (20) jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel au bureau de maître Rebai Moncef.

L'annonce a été publiée au journal el Chourouk à la page 30 du 26/3/2019.

2019401445FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 26/02/2019 enregistré à la recette des finances de la Manzah 9 - Tunis le 6/3/2019, quittance n°24102 enregistrement n°19200888.

Société MABROUK DIFFUSION vend son fonds de commerce à Société E-MARKET SARL exploité de vente de prêt à porter n°B110092199 situées à 2ème étage du «Centre X», Avenue Taher Ben Ammar -El Manzah 9, Tunis.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Bilel Tazni à l'adresse rue 8722 immeuble 95 1er étage cité olympique Tunis, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

L'annonce de la vente du fonds de commerce a été publiée au journal Le Quotidien du 24/3/2019.

2019401447FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 11/01/2019 enregistrée à la recette des finances Manar 15/01/2019 quittance n° M003355, enregistrement n° 19200086 Mr. Abdesselem Ben Brahim Ben Abdesselem Sghaier titulaire de la CIN 05922675 délivrée à Tunis le 25/9/2014 a vendu un fonds de commerce d'un magasin, sis au 46 Galerie Cabi magasin b 12 Manar 1 à Mr Mohamed Ben Hamid

Ben Mohamed Hamid titulaire de la CIN 13406452 délivrée à Tunis le 16/02/2012, les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délais de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au Journal le quotidien du 30 Mars 2019.

2019401450FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et légalisé en date des 01 février 2019 et 25 février 2019, enregistré à la Recette des Finances Nelson Mandela en date du 7 Mars 2019 Quittance 19222 sous le numéro 19200667, la société OPTICAM, Société en nom collectif au capital de 40.000DT ayant son siège social au 33 de l'Avenue Habib Bourguiba Le Bardo, Immatriculée au Registre du Commerce auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le numéro C0199292015 et titulaire du matricule fiscal numéro 1402274T représentée par sa Gérante Madame Amina Souissi a cédé à la Société Orange Tunisie SA, Société anonyme au capital de 31.335.600 DT ayant son siège social à l'Immeuble ORANGE, Centre Urbain Nord 1003 Tunis, Immatriculée au Registre du Commerce auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le numéro B2411262004 et titulaire du matricule fiscal numéro 0868024D/A/M/000 représentée par son Directeur Général Monsieur Thierry MILLET, la totalité du fonds de commerce à usage d'activité d'opticien exploité dans le local commercial N°2 sis au rez-de-chaussée de l'Immeuble situé au 33 Avenue Habib Bourguiba Le Bardo 2000 Tunis. La vente porte sur le fonds de commerce avec tous ses éléments notamment la clientèle, l'achalandage et le droit au bail.

L'enseigne et le nom commercial ne sont pas compris dans la cession.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Slim Malouche Avocat demeurant à l'Immeuble Galaxie Tour D, 7ème étage Rue d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis et ce dans les vingt (20) jours au plus tard de l'insertion de la présente publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 15 Mars 2019.

2019401459FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 16/3/2019 et enregistré le 18/3/2019 à la recette des finances cité administrative Ariana sous le n°19201203 reçu n°M035099, Mr Mohamed Ben Mohamed Hedi Ben Abdelselam Barkia a cédé la totalité du fonds de commerce sise au premier étage bloc A portant le n°AE20 du complexe commercial et administratif "Ariana Center" sise à l'avenue du 18 Janvier 1952 Ariana avec tout ses éléments corporels et incorporels à Madame Amel Bent Ali Ben Abdallah Aydi épouse Zouhair Bouayed.

Les oppositions doivent êtres faites dans un délai légal entre les mains de l'acquéreur Madame Amel Bent Ali Ben Abdallah Aydi épouse Zouhair Bouayed à son adresse sise à Sebalet Ben Ammar Kalhat el Andalous route Sidi Younés 2032 Ariana.

Une mention de cette annonce a été insérée au journaux La Presse et Essahafa du 23 Mars 2019.

2019401460FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 30-01-2013 et du 01-02-2013 enregistré à la Recette des Finances de Sfax le 16-5-2014 (Quittance n° M048431, n° d'Enregistrement 14301355) M. Fathi Hbaieb (registre de commerce A 1175931997) demeurant à l'avenue Habib Bourguiba n°51 Bis Rue Balhawen Ain Sfax a loué à Mme Fathia Flis épouse Mohamed Benyounes demeurant à la route de Gabes km 6 cité Tina Sfax tous le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité en vertu du patente n°276227 W au local situé à l'Avenue de la liberté (7 novembre auparavant) au complexe arwika n°138 Sfax pour une durée d'un an du 01 - 01 - 2013 au 31 - 12 - 2013 - le fonds de commerce objet de cette location n'est pas grevé ni de nantissement ni de créance.

2019X00521FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 5/3/2019 enregistré à la recette des finances de Médenine le 7/3/2019 sous, quittance N°M027139, Mr Fethi Smida CIN n°05068331 a loué à Mme Khiriya Dardar CIN n°08649129 la totalité du Fonds de Commerce utilisé comme magasin d'extension au Pizzeria MAMAMIA et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains du maître Ali Nouar dans son adresse Immeuble Ettawfik Rue Mansour Elhouche Médenine, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019M00171FCCC3

Gérance libre

Suivant l'acte signé le janvier 2017 et 10 décembre 2016 enregistré à la recette des finances rue les Paradis Ariana le 5 janvier 2017 quittance 2154, enregistrement n°173001340.

Madame Mariem Dargouth a loué à monsieur Moez Ben Mouhamed Toumi le fonds du commerce exploité à 69 avenue Fattouma Bourguiba Sidi Fraj Soukra Ariana pour la vente des meubles et l'agencement des maisons et cadeaux.

Cette annonce est publiée au journal le Temps le 19/9/2018.

2019401448FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Les aveugles voyants

Siège : 05 rue La Kasba, Kairouan, République Tunisienne

Objet : Social.

Objectifs :

- Contribuer à l'encadrement et la rééducation des aveugles et des malvoyants par les moyens modernes, pour les réintroduire dans la vie sociale et professionnelle.

- Contribuer à la sensibilisation et la prise de conscience des personnes menacées de perdre la vue, de la réalité de leur état de santé et de l'importance du suivi et de la prévention.

- Contribuer à l'encouragement et la vulgarisation de la culture de l'intégration entre les voyants et les handicapés visuels, en vue d'assurer l'égalité des droits et devoirs, de renoncer à l'isolement et à la discrimination.

Les fondateurs :

Président : Dr. Mustapha Ouertani

Le trésorier : Mustapha Cherif.

2019T00540APSF1

Déclaration de Constitution d'une Association

Nom de l'Association : Gloire de Carthage.

Adresse : 41, Rue Echmoun, Carthage - 2016.

Thème : Association de Développement et d'Essor Locaux.

Objectifs : -1 Promouvoir le concept de citoyenneté auprès du public.

2- Organiser des activités culturelles et récréatives. 3- Contribuer à la préservation de l'identité de la ville de Carthage.

Membres : Président : Hafedh Ben Abdennebi / Secrétaire Général / Wahida Oueslati / Trésorier : Mohamed Ali Jeddi.

2019T00548APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires de la résidence

«RIADH EL MARSA»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 19 Janvier 2019 enregistré à la recette des finances la Marsa sous le numéro 19700929, la quittance n°M023378 du 18/02/2019. Le syndicat des copropriétaires de la résidence «RIADH EL MARSA» sise à la rue Hédi Chaker, route du relais, La Marsa, s'est constitué et il a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr Mounir Chaker

Trésorier : Mr Elyes Allegui.

2019R00940APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires de la résidence

«Les Terrasses de Carthage»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 12 Janvier 2019 enregistré à la recette des finances la Goulette sous le numéro 19700535, la quittance n°M010818 du 29/01/2019. Le syndicat des copropriétaires de la résidence Les Terrasses de Carthage sise à Jardin de Carthage, s'est constitué et il a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr Chiheb Kooli

Vice-président : Mme Yasmine Turki

Trésorier : Mr Zied Guiga

Membres : Mr Sami Bellil, Mme Souad Dziri et Mme Salma Souli

Secrétaire générale : Mme Nahdi Chaima.

2019R00941APSF1

Constitution d'une association

Nom : Cavalier du Fils du Sidi Tlil Sidi Rabeh El Kef.

Adresse : Groupe de Développement Hinchir Ksar Tabia Sidi Rabeh

Objet : Organisation des festivals chevalier et la conservation du patrimoine culturel

Membres :

Président : Mejdi Telili

Secrétaire Général : Mohamed Telili

Trésorier : Bechir Telili.

2019R00948APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : partage et utilité.

Objet : Générale

Les Buts : la participation, la suivie, le support du travail municipal et la sensibilisation des citoyens.

Siège social : 173 rue Hadi Chaker Msaken

Président : Mohamed Zaggar.

Secrétaire Général : Ramzi Jbili.

Trésorier : Hatem Gazzeh.

2019S00490APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de la culture et de l'entretien de la Médina et la conservation de patrimoine à Somâa.

Siège : Avenue de Tunis Somâa 8023

Objet : Culturelle

Objectifs :

- L'entretien de l'ancien Médina et la renaissance du patrimoine culturelle pour la ville de Somâa,

Bureau exécutif de l'association :

Olfa Mannoubi : Président

Alaya Naffakhi : Secrétaire général

Marwen Naffakhi : Trésorier.

2019N00322APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Zouaouine Mini foot

Siège : Avenue de l'environnement, Zouaouine 7024

Les membres :

Président : Seghir Mohamed

Vice-Président : Kaouana Mohamed

Secrétaire Général : Seghir Imed

Trésorier : Ben Youssef Chokri

Objectifs : Former et encadrer la jeunesse et développer ses capacités physiques.

Spécialités : Mini foot.

2019W00146APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des aigles pour la créativité culturelle

Siège : Approche de la grande mosquée de Zermdine Monastir

Catégorie : Culturel

Activité : Encadrer et divertir les enfants

Procès-verbal de contrôle n°13235 du 01/8/2019

Mouhamed Amine Chouaib Président de l'Association

Amina Swaid est la secrétaire générale de l'Association

Fatima Thabet est Trésorière de l'Association.

2019P00204APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : l'amour fraternel en Tunisie

Adresse : 3-1b étage 1 Marsa Mali 2070 Tunis

Objectifs de l'association :

Contribuer à l'amour et à la coexistence entre les membres de la société

Contribuer à la sensibilisation aux droits de citoyenneté

Contribuer au dialogue interreligieux tout en adhérant aux directives existantes.

Fondateurs :

Président de l'association : Majdi Nasri

Auteur général : Mohammed Ali Alhourchani

Secrétaire général : Mohammed Al-Hadi Mathlouthi.

2019401454APSF1

Homologation de résolutions

Election et nomination des membres de l'association

Association AMAL SPORTIVE BORJ LOUZIR-SOUKRA

MF : 1331442/X/N/P/000

Suivant procès-verbal d'assemblée générale du 16 Mars 2019, enregistre à la Recette des Finances Borj Louzir le 21 Mars 2019, sous le numéro : 19700660, quittance n°M024393.

Il a été décidé à l'unanimité la nomination des membres suivants :

- Ben Musbeh Mouna : Vice-présent

- Dahmen Amira : Secrétaire Générale

- Ben Aouicha Kamel : Membre chargée du développement.

2019401464APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Feriel Majoul

Avocate

17 avenue Ali Belhouane La Marsa

Tel : 71727243/96111626

MF : 000/P/A/1203507/H

A la demande de Mr Ali Majoul chez Maître Feriel Majoul 17 avenue Ali Belhouane la Marsa Tunis Contre Samia Majoul cin n°00767514 et Gisèle Bouakkez cin n°00286072 domiciliées chez Maître Ali Adnen Maaref 4 rue Ibn Rachik le Belvedère Tunis

A la diligence de Maître Feriel Majoul Avocate à la cour d'appel 17 avenue Ali Belhouane la Marsa Tunis

Immeuble à vendre : TF n°112471 Tunis dénommé Monique Ivonne sis à la rue Aboulkacem Chebbi de 785 m² se compose de 3 lots n°(2)8 de 68 m² et 3 de 109 m² et (2)9 de 608 m² sur lequel est bâtie une villa qui se compose d'un sous sol de 49 m² comprenant une chambre de chauffage, 1 dépôt et RDC de 135 m² comprenant une véranda et 2 salon, 1 chambre+cuisine+salle d'eau, un garage de 11 m², une buanderie de 6m²et un étage de 109 m 2 qui se compose de 4 chambres, un couloir une salle de bain, une salle d'eau et des wc, un 2eme étage de 44 m2 comprenant 3chambres une buanderie et un accès au toit.

Mise à prix : 359.581,104 DT frais en sus après rabaissement de 40 %.

Date et lieu de la vente : Mardi 23 avril 2019 à partir de 9H devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance Tunis 1.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019R00950VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis, Immatriculée au registre de commerce sous le n°B187881996, Code T.V.A 000110F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hechemi Ben Mohamed Lili Titulaire de la CIN n°04040416, demeurant cité Hadrumète B n°1 Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezema Sousse, code T.V.A : 373343S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°86424 Sousse consistant en une villa moderne, comprenant un sous sol, un rez-de-chaussée et premier étage sis rue Zouhaier Safi cité Sahloul 2 Sousse, d'une superficie de 454 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de 1ère instance de Sousse le 2/5/2019 à 9h.

Mise à prix :

Un million deux cent neuf milles trois cent dinars (1.209.300,000 D).

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes, ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S00481VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis, Immatriculée au registre de commerce sous le n°B187881996, Code T.V.A 000110F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Abdennaceur Ben Mokhtar Achour, titulaire de la CIN n°03946217, demeurant cité 89 avenue Habib Bourguiba La Chebba.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, code T.V.A : 373343S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°16532 Mahdia consistant en une villa et ses dépendances dont un dépôt, située à l'avenue Habib Bourguiba La Chebba, superficie totale 982 m² et 329 m² couvert, la villa comprend un salon, séjour, trois chambres, deux vérandas, cuisine équipée et salle de bain, le revêtement au sol de la villa en marbre blanc.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Mahdia le 29/4/2019 à 9h.

Mise à prix :

Huit cent douze milles quatre cent dinars (812.400,000 D).

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S00482VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Atallah Mohamed Chokri

Avocat à la cour de cassation

Cité commerciale 2 Kairouan

Code fiscal : 140530B

Poursuivante : Henia Bent Mohamed Guizani, demeurant à la rue Abdessalem Bouraoui Ousseltia, gouvernorat de Kairouan.

Saisis : Héritiers d'Ali Ben Belgacem Bouraoui qui sont ses fils de sa femme Kadouja Fawar : Abada – Dalila – Bechir – Mohamed – Kamel – Atig – Lassaad – Mounira – Hichem – Maher fils d'Ali Bouraoui, demeurant à la rue Ibn Arfa n°12 Ousseltia, Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Atallah Mohamed Chokri, avocat à la cour de cassation cité commerciale 2 Kairouan.

Immeuble mis en vente : la superficie de 153 m² qui se constitue de 3 chambres, un patio, deux couloirs et un salon de coiffure de toute la maison, sise à Ousseltia limitée au sud par une maison qui appartient à Abderrahmane Bougrine, à l'Est par la propriété de Mohamed Naceur Bouraoui, à l'Ouest par les héritiers de Habib Farjaoui et Chrifa Haji au Nord la rue Ibn Arfa.

Mise à prix : (46.050.000 d).

Audience et tribunal de l'adjudication : L'adjudication aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Kairouan le lundi 6/5/2019 à partir de 8h30.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours de 8h à 17h.

Pour amples informations contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan ou est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2019S00486VEPA1

Vente aux enchères publiques

La demanderesse : Béchir Ben Mansour Abdelkafi, Agriculteur, Titulaire de la cin n°01105094 demeurant Rue Omar Ibn Khattab Sakiet Ezzit Sfax.

Partie saisie :

- Anouar Ben Mansour Abdelkafi, Agriculteur, Titulaire de la CIN n°00357650 demeurant Rue Omar Ibn Khattab Sakiet Ezzit Sfax.

Héritiers de Hédi Ben Mansour Abdelkafi qui sont :

- Sa Veuve Serra Bent Abdellafi Bellaj, Titulaire de la CIN n°01130178

- Dhouha Abdelkafi, Titulaire de la CIN n°

- Mouna Abdelkafi, Titulaire de la CIN n°08410221

- Lobna Abdelkafi, Titulaire de la CIN n°05371116

- Houda Abdelkafi, Titulaire de la CIN n°05336751

- Abdessalem Abdelkafi, Titulaire de la CIN n°05295409

Tous propriétaire, demeurant Rue Omar Ibn Khattab Sakiet Ezzit Sfax

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Ennouri Avocat à la cour de cassation 27 Rue Haffouz Sfax - MF TVA068 1624 Q/A/P/000

Immeuble mise en vente : La totalité de l'immeuble n'est pas inscrit; se compose de deux pièces s'ouvrant à l'est et à l'ouest, Douiria, Hall, Sekifa, Maksoura et majel d'un superficie de 465 mètres carrés limité par au Sud Mohamed Abdelkafi, à l'Est Cheikrouhou, au Nord Anouar Abdelkafi, à l'Ouest passage d'où l'entrée et Abdelkafi sis Rue Ibn Khaldoun Oued El Guraoua Sakiet Ezzit route de Tunis km 7 Sfax

Lieu et date de la vente : le lundi à neuf heures du matin le 6/5/2019 à la salle des criées au Tribunal de Première Instance de Sfax sis Rue Victor Hugo.

Mise à prix : Cent soixante huit milles huit cent trente dinars (168.830.000).

La visite de lieu aura tous les jours.

2019X00518VEPA1

Vente aux enchères

Le créditeur : Salah Ben Ajmi Saiid, travailleur, c.i.n : 03953006 demeurant à El Jem Mahdia.

Le débiteur : Nabil Saadaoui, travailleur, demeurant à El Jem Mahdia.

Avocat chargé de poursuites judiciaires : Maître Chouk Ftouma, l'avocat à l'appel, Matricule fiscal 1091219/E dont son adresse : Avenue Taieb Mhiri 5100 Mahdia (c.i.n : 08271931)

Immeubles destinés à la vente :

1/ Les quatorze part dans l'indivision de la totalité de 104 parts d'un logement de 2ème étage sise à nouveau cité El Jem Mahdia d'un superficie de 110m² limité au Nord par : Hbib Jnayeh, à l'Est par : Abd Aziz Zraga, l'ouest par : Mbarek Ben Difallah Dagdagui et au sud par une rue.

2/ Les quatorze part dans l'indivision de la totalité de 104 parts d'un terrain propice a la construction d'une superficie de 290m² sise à «SAAD TRAB Eljem Mahdia limité au nord rue et à l'est Rjeb Mahmoud et à l'ouest par : Sadok Saadaoui et au sud Hlima Chaaba.

Montant d'ouverture des deux biens immobiliers :

Le montant d'ouverture de la vente du premier bien immobilier est destiné à treize mille huit cent trente huit dinars et 461millimes (13.838.461 TND) tant disque la valeur du 2ème bien est quatre mille sept cents trente trois dinars et 076 millimes (4.733.076 TND).

Date et lieu de la vente :

La vente des biens sera effectuée à l'endroit des ventes aux enchères des biens immobiliers au tribunal de première instance de Mahdia la matinée du lundi 6 mai 2019 à 9h et ce qui suit.

Conditions de visite de biens immobiliers :

Il est accessible de visiter les biens immobiliers le long de la semaine aux heures administratives et fort probable de consulter le cahier de charge au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia ou au bureau du maître poursuiveur.

Tout participants aux enchères publiques doivent consigner le tiers de la mise à prix.

2019I00073VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

ACIA SUD EXPORT

SARL au capital de 100 000 dinars

Siège social : Rte Mahdia km 10 - Sfax

MF : 985262WAM000

Le liquidateur de la société «ACIA SUD EXPORT», SARL sise à la Route de Mahdia Km 10 Sfax, M. KOSSENTINI SOFIENE, annonce aux créanciers de la société qu'ils sont invités à produire leurs titres de créances certifiés et sincères, dans 20 jours de la parution de cette annonces au JORT, entre les mains du liquidateur, sis, Route de Gremda Km 0.2 immeuble el médina centre 2 ESC «D» Bureau n°72 Sfax 3027. Tél 74 404 367 / 74 406 549.

2019X00514VEPA2

Faillite de la Société AZUR DE COMMERCE

Rue Haffouz - Immeuble Jawhara - N° 16 - Sfax

M.F : 1457095 R

En vertu du jugement rendu par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax sous le n°9283 en date du 12 Mars 2019, la Société AZUR DE COMMERCE, inscrite au registre de commerce sous le n°B08100282016, a été déclaré en faillite. Le Tribunal a fixé sa date de cessation de paiement le 30 octobre 2017 et a désigné Madame Ibtissem Ben Ali en tant que juge commissaire et Monsieur Nizar Barkia syndic de la faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, les créanciers doivent produire leurs créances au syndic de la faillite sis à la Rue Nasria, Imm. Tej, Bloc A, 3ème étage, B. 34, 3027 Sfax El-Jadida, Téléphone 74 405 305 et ce dans un délai de quinze jours à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (ce délai est augmenté de 60 jours pour les non-résidents ainsi que pour les dettes fiscales et celles de la CNSS).

2019X00520VEPA2

Ouverture de procédure de règlement judiciaire

En vertu de la décision du président du tribunal de première instance de Gabès en date du 25/02/2019. Il a été décidé l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire au profit de la société Parfum des Oasis son identifiant unique 1064105R/A/M/000; et la nomination de Mr Lamine Abdelwahed comme administrateur judiciaire sis au 08 Avenue Habib Bourguiba - Gabès; Tel : 75 272 809

Et la nomination de Mme Naima Beltaief juge commissaire.

2019Z00099VEPA2

Suspension des poursuites Individuelles d'exécution et de recouvrement

Société de transport en commun - STC-

Siége social : N°16 impasse N°2 rue 8612 ZI La Charguia (1) Tunis

Société anonyme

RC Tunis n°B2427362004

MF : 00MA880189/B

Société en règlement judiciaire

En vertu de la décision rendue en date du 4/5/2016 par Mr le substitut du président du Tribunal de première Instance de Tunis, et en application de l'article 32 de la loi n°35/1995 datée du 17/4/1995 telle que amendée par la loi n°63/1999 datée du 15/7/1999 et la par la loi n°79/2003 datée du 31/12/2003 il a été décidé la suspension de toute poursuite individuelle et tout acte d'exécution visant le recouvrement des créances échue avant la date du 13/4/2016 ainsi que la suspension de la reprise de matériel ou de bien meubles et immeubles.

Il a été aussi décidé de suspendre le cours des intérêts et des dommages et intérêts moratoires ainsi que les délais de prescription.

2019401458VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MAJESTIC HOTELS

S.A au capital : 3.300.000 DT

Siège social : 36 Avenue de Paris - 1000 Tunis

R.C : B154861997

MF : 000970V/A/M000

Les actionnaires de la société MAJESTIC HOTELS sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 23 avril 2019 à onze heures (11h) au siège social de la société 36 Avenue de Paris - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société en 2018 et présentation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

2) Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux Comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6) Fixation du montant des jetons de présences à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2019.

7) Information concernant les déclarations des fonctions.

8) Questions diverses.

2019T00544SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2019

UNION MEDITERRANENNE D'INVESTISSEMENT

«GLOBAL INVEST SICAR»

S.A. au capital de 726.000 dinars

Siège social : 139, av. de la Liberté, 1002 - Tunis Belvédère

RC : B164231999

MF : 0707134Q/A/M/000

Les actionnaires de l'Union Méditerranéenne d'Investissement «GLOBAL INVEST SICAR» sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le 26 avril 2019 à 11h à l'imm. UBCI, sis 74, av. Habib Bourguiba, 1000 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence.

2019T00545SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2019

Union Tunisienne de Participation - UTP SICAF

Société d'investissement à Capital Fixe,

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

RC : B0143352007

MF : 2721M/N/M/000

Messieurs les actionnaires de l'Union Tunisienne de Participation SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 26 avril 2019 à 10h à l'imm. UBCI, sis 74, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation du résultat,

- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation du montant des jetons de présence,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2019T00546SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 15 mai 2019

Société SEPHARMA - SA

Société anonyme

Au capital de 300.000 Dt

6 Avenue Mohamed Badra immeuble Emeraude B.3-3 Montplaisir 1002 Tunis

Sur décision du Conseil d'Administration, messieurs les actionnaires de la Société SEPHARMA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le mercredi 15 mai 2019 à 10h au Bureau de l'administrateur Judiciaire sis à 34 rue Ali Darghouth ET 3 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation sur les délais et les procédures de convocation de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2015 -2016-2017 ;

3- Lecture des rapports des Commissaires Aux Comptes de l'exercice 2015 -2016-2017 ;

4- Approbation des Etats Financiers de la société, relatifs à l'exercice 2015 -2016-2017;

5- Approbation des conventions réglementées conformément à l'art 200 du C.S.C et suivants;

6- Affectation du résultat de l'exercice 2015 -2016-2017 ;

7- Quitus aux administrateurs et à l'administrateur judiciaire;

8- Renouvellement des mandats des administrateurs

9- Renouvellement du mandat du commissaire au compte ;

10- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au Bureau de l'administrateur judiciaire.

2019T00551SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Finissage Textiles

S.A au capital 2.815.000 dinars

Siège social : 1, rue des Soieries à Bir-Kassaa

RC : B162621997

MF : 001416B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Finissage Textiles (SOFITEX), sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 25 avril 2019 à 10h, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la tenue tardive de l'A.G.O relative à l'exercice 2017.

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2017.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

- Discussion et approbation du rapport du conseil d'administration et des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2019R00939SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

STAR

Société anonyme

Au capital de 23.076.930 dinars

Siège social : Square Avenue de Paris - Tunis

RC Tunis : B173391996

Mat Fiscal : 2388 V/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances sont convoqués le jeudi 02 mai 2019 à 9h30 à l'hôtel Acropole Les Berges du Lac pour se réunir en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2018 et approbation des conventions,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

6- Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des membres du comité de placement et des membres du comité de gestion des risques,

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021,

8- Pouvoirs en vue des formalités.

Conformément à l'article 47 des statuts l'assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant depuis quinze jours (15 jours) au moment de la convocation de l'Assemblée au moins cinq actions. Les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un deux ou un membre de l'Assemblée.

Les rapports se trouvent à la disposition des actionnaires à la direction comptabilité -square avenue de Paris - Tunis dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2019R00942SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du lundi 22 avril 2019

Société EL ATHIR SERVICE

Société anonyme

Au capital de 14.500.000 DT

27 Avenue Khereddine Pacha Tunis

RC Tunis : B141 261996

CNSS : 140421 - 62

Messieurs les actionnaires de la société EL ATHIR SERVICE sont convoqués à la réunion de

l'assemblée générale ordinaire de la société prévue pour le lundi 22 avril 2019 à 15 heures, qui se tiendra au siège de la société 27 Avenue Khéreddine Pacha Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes :

- Analyse du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations et la gestion de l'exercice 2018

- Analyse du bilan et des comptes annexes arrêtés au 31 décembre 2018

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2018

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

- Lecture du projet de résolutions

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes annexes et résolutions ainsi que l'affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs sur les opérations de gestion au 31 décembre 2018

- Allocation de jetons de présence

- Renouvellement mandat Administrateurs

- Renouvellement mandat commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2019R00945SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du lundi 22 avril 2019

COMPAGNIE TUNISIENNE D'ELECTRONIQUE EL ATHIR

Société anonyme

Au capital de 25.000.000 DT

27 Avenue Khereddine Pacha 1002 Tunis

RC Tunis : B17970 1996

CNSS : 31519-91

Messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE TUNISIENNE D'ELECTRONIQUE EL ATHIR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de société prévue pour le lundi 22 avril 2019 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société 27 Avenue Khéreddine Pacha Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes :

- Rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale extraordinaire portant sur l'augmentation du capital social

- Projet de résolutions

- Modification de l'article 7 des statuts

- Questions diverses.

2019R00946SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du lundi 22 avril 2019

COMPAGNIE TUNISIENNE D'ELECTRONIQUE EL ATHIR

Société anonyme

Au capital de 25.000.000 DT

27 Avenue Khereddine Pacha Tunis

RC Tunis : B17970 1996

CNSS : 31519-91

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne d'Electronique EL ATHIR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société prévue pour le lundi 22 avril 2019 à 9 heures, qui se tiendra au siège de la société 27 Avenue Khéreddine Pacha Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes :

- Analyse du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations et la gestion de l'exercice 2018

- Analyse du bilan et des comptes annexes arrêtés au 31 décembre 2018

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2018

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

- Lecture du projet de résolutions

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes annexes et résolutions ainsi que l'affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs sur les opérations de gestion au 31 décembre 2018

- Allocation de jetons de présence

- Renouvellement mandat Administrateurs

- Renouvellement mandat Commissaire aux Comptes

- Questions diverses.

2019R00947SANB3

Convocation à l'assemblée extraordinaire

Société GROUPE MULTISERVICES AGRICOLES

S.A. au capital de 2000 000 Dinars

Siège social : Groupe L'Epi D'Or Route de Msaken Sousse 4000

Identifiant Unique : N°1329554/J

Suivant P.V du conseil d'administration tenue le 25/3/2019, enregistré à la recette des finances citée Riadh à Sousse le 26/3/2019, sous le numéro 19700591, quittance n°M020587, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sousse 1 le 27/3/2019, sous le numéro 201914979 il a été décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour le 22 avril 2019 à 10 heures au siège social de la société au Groupe L'EPI D'OR route de M'saken Sousse, à l'effet d'examiner les états financiers arrêtés au 31/12/2017.

2019S00487SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 26 Avril 2019

Société FINACorp

Société anonyme

Au capital de 3 000 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Lochness Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 538988P/P/M/000

RC : B146031997

Le Conseil d'administration du 21/3/2019 a le plaisir de convoquer Messieurs les actionnaires de la société FINACorp en Assemblée Générale Ordinaire pour le 26 avril 2019 à 15H au siège de la société, Rue du Lac Lochness - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018

- Affectation des résultats de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'année 2018

- Questions diverses.

2019401427SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ENVOL TUNISIE S.A.

Société anonyme

Au capital de : 240 000 DT

Siège social : 13, ZI Chotrana II - 2083 - Pôle Technologique El Ghazala - Ariana - Tunisie

MF : 1439779 M/A/M/000

RC : B0327122016

Matricule CNSS : 567440-87

Tous les actionnaires de la Société "Envol Tunisie S.A.", sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22/4/2019 à 09 h au siège de la société sis à 13, ZI Chotrana II 2083 - Pôle technologique El Ghazala - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture, examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'assemblée générale ordinaire relatif à l'exercice 2018

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

3- Lecture, examen et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

4- Lecture et approbation, s'il y a lieu, des conventions telles que prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018

7- Renouvellement du mandat des administrateurs

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2019401436SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société eSOL-SA

Société anonyme non résidente

Au capital de 220.000 dinars

Siège social : 18 Rue de l'Artisanat Zone Industrielle Charguia 2 Ariana

MF : 1393986S/A/M/000

RC : B0361072015

Messieurs les associés de la société eSOL-SA sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le Mardi 23 Avril 2019 à 10h au siège de la société à 18 rue de l'artisanat zone industrielle Charguia 2 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations au 31 décembre 2018 ;

2) Lecture des .rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018;

3) Affectation du Résultat de l'exercice 2018 ;

4) Approbation des opérations régies par l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales ;

5) Quitus aux Administrateurs.

6) Nomination des membres de Conseil d'Administration pour la période 2019-2020 et 2021 ;

7) Nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2019 - 2020 et 2021.

2019401443SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2019

ORANGE TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 31.335.600 DT

Siège social : Immeuble Orange, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis - Tunisie

MF : 868024D/A/M/000

CNSS : 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie SA sont convoqués en assemblée générale

ordinaire le mercredi 12 Juin 2019 à 10H30 au siège de la société sis à Immeuble Orange, Centre Urbain Nord, 1003, Tunis - Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes et approbations des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

3. Approbation des conventions conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

4. Ratification de la cooptation d'(un) administrateur(s)

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018

6. Affectation des résultats

7. Fixation des jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

8. Approbation des émoluments du Président du Conseil d'Administration

9. Approbation de la rémunération du Directeur Général

10. Mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2019, 2020, 2021.

11. Pouvoirs en vue de formalité.

2019401446SANB3

Société IMMOBILIERE RIHAB

Société anonyme

Au capital 3 000 000 DT

MF : 644742 M/P/M/000

Siège social : 7 Av Tahar Ben Ammar El Manar

Les actionnaires de la Société «IMMOBILIERE RIHAB» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 avril 2019 à 10h au bureau sis à l'Immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

2. Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes 2018.

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux Administrateurs.

6. Affectation des résultats 2018.

7. Nomination des membres de conseil d'administration.

8. Nomination du commissaire aux comptes

9. Questions diverses.

2019401457SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV AVENIR

Société d'investissement à capital variable

SA

Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV

R.C : B1514 2000

Matricule Fiscal : 000/M/N/438803G

Les actionnaires de SICAV AVENIR sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi 2 mai 2019 à 11 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque - 1er étage, Cité des Sciences, 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2018

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2019401467SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'investissement à capital variable

Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis

R.C : B186251996 SA

Matricule Fiscal : 000/M/N/492573T

Les actionnaires de SICAV L'INVESTISSEUR sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi 2 mai 2019 à 9 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque 1er étage, Cité des Sciences, 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2018

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2019401468SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV L'EPARGNANT

Société d'investissement à capital variable

Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis

R.C : B115741997 SA

Matricule Fiscal : 000/M/N/587518J

Les actionnaires de SICAV L'EPARGNANT sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 30 avril 2019 à 10 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque (salle de conférence), Cité des sciences, 34 Rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2018

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2019401469SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable

Siège social : immeuble STB 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV

R.C : B01252782016 SA

Matricule Fiscal : 000/M/N/1488119C

Les actionnaires de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE sont Invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi 3 mai 2019 à 10 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque (salle de conférence), Cité des sciences, 34 Rue Hédi Karray - El Menzah N, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2018

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2019401470SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire le 26 avril 2019

Société FINACorp

Société anonyme

Au capital de 3 000 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 538988P/P/M/000

RC : B146031997

Le Conseil d'Administration du 21/3/2019 a le plaisir de vous convoquer Messieurs les actionnaires de la société FINACorp en assemblée générale extraordinaire le 26 avril 2019 à 16H au siège de la société, Rue du Lac LochNess - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction du capital social.

- Modification des statuts.

- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019401486SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MUTUELLE CENTRA DE SERVICES AGRICOLES LE "GROUPEMENT" DE MAHDIA

Le Conseil d'Administration de la société Mutuelle Centrale de Services Agricoles le «Groupement» de Mahdia donne avis à ses adhérents que l'assemblée Générale ordinaire de l'année 2017 sera tenue le jeudi 25 Avril 2019 à 10h au siège du «Groupement».

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Lecture du rapport moral de l'année 2017.

- Lecture du rapport financier de l'année 2017.

- Lecture de rapport spécial du résultat négatif.

- Lecture de rapport du commissaire aux comptes de l'année 2017.

- Discussion des rapports el les proposer pour l'approbation Donner quitus aux membres du conseil d'administration de l'année 2017.

- Affectation de commissaire aux comptes des années 2018-2019-2020.

Le présent avis est considéré comme une convocation personnelle pour chaque adhérent de la société.

2019I00072SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et candidature au bureau du conseil

Groupement de Maintenance et de gestion de la Charguia 1 G.M.G

MF : 0949169/W/N/P/000

Les industriels et commerçants de la zone industrielle Cherguia I, propriétaires ou locataires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du groupement de maintenance et de gestion de la Charguia 1 (GMG) qui se tiendra le Vendredi 3 Mai 2019 à 16h à la foire de la Charguia (Sogefoire) Rue 8600 n° 34 et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports : moral, financier et du commissaire aux comptes pour la gestion 2018.

- Approbation des rapports moral et financier et quitus aux membres du conseil d'administration.

- Approbation du budget prévisionnel de gestion pour l'année 2020.

- Election du 1/3 des membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Les industriels et commerçants qui désirent se présenter aux élections du tiers du bureau du conseil (trois postes) sont priés d'adresser leur demande au bureau du GMG sis rue 8612 IMP 05 Charguia 1 avant le 26 Avril 2019.

N.B :

En cas d'absence de quorum lors de la première assemblée une deuxième assemblée est prévue pour le 14 Juin 2019 à la même heure et en même lieu.

Pour tous les renseignements complémentaires contacter le n°71205017.

2019401456SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis d'enquête publique de révision

Du Plan d'Aménagement de la Ville de Zarat

En application de l'article 16 du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, le président de la Commune de Zarat informe le public que le plan d'aménagement de la ville de zarat sera affiché au siège de la Commune - rue de l'environnement 6026 zarat - et ce durant deux mois à partir de la date d'apparition de cet avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne durant les jours ouvrables de la semaine suivant horaire administratif.

Tout intéressé peut consigner ses observations ou ses oppositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège de la Commune ou adresser un mémoire d'opposition par lettre recommandée au nom du président de la commune.

2019R00937DIVD2

Avis

Me. Fawziya Issawi annonce qu'elle a perdu son titre de propriété d'un lot de terrain d'une superficie de 900 m² contenant une construction sis à la route Gremda km 14 Awabed Sfax rédigé par la vente qu'a été faite le 8 juillet 2001 à l'attestation de deux notaires Melek Lmadhyoub et son collègue et elle veut avoir un extrait de l'acte original. Tout constant devra s'adresser au bureau du notaire Manel Fetwi rue Mahmoud Lmatri Aguereb dans un délai de 70 jours à partir de la publication au jort.

2019X00512DIVD2

Avis

Me. Nabila Keskes annonce qu'elle a perdu son titre de propriété d'un terrain de 8154 m² sis à la Route Tanyour klm 12 Sfax qui est un acte de partage notarié fait le 6 avril 1984 par Abdlaziz Abid et Habib Sahnoun et elle a l'intention d'extraire un titre prouvant sa propriété. Les oppositions sont recevables à l'étude du notaire Jamel Mallouli rue Farhat Hached Aguereb dans un délai de 70 jours à partir de la publication au jort.

2019X00513DIVD2

Avis

Mr Salem Ben Nasr Boukhris annonce qu'il possède un appartement n°04 situe entre route Gremda et Taniour km 09 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Houda Ksibi rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X00516DIVD2

Perte de deux titres de propriété

Mme Chamema Bent Ali Ben Amara Harrabi née le 6/3/1962, Titulaire de CIN 04314450 délivrée le 4/8/2000 annonce qu'elle a perdu deux titres de

propriété. Le premier n°12559/13 du titre foncier n° 67934 Sidi Bouzid d'une superficie de 10487 m². Le deuxième titre n°19384/13 du titre foncier n°67466 Sidi Bouzid d'une superficie de 14199 m². Par certificat de perte extrait du centre de la garde nationale Est Sidi Bouzid le 12/3/2019.

2019X00517DIVD2

Perte d'un document de propriété

La perte du document de propriété n° : 17754/12

Titre foncier n° : 19635 Béja

Pour son propriétaire Mme : Ferjani Hela ep Saidi

Superficie totale du terrain : 266 m²

Lotissement général : 266

Les parts : 266.

2019J00045DIVD2

Avis

Je soussigné Chokri Smai, titulaire de la carte d'identité n°09062834 délivrée à Tunis le 26 décembre 2009.

Je déclare avoir perdu le certificat original de propriété portant le numéro du titre foncier : 48978 Ariana.

Je demande bien retirer un deuxième certificat originale du dit titre, qui prend place du titre de la propriété perdu, et celui qui a une objection, peut se présenter au près du tribunal de première instance d'Ariana.

2019401463DIVD2

Avis de perte

Je déclare Habib Chedli Ben M'hamed Ben Brahim Kchouk avoir perdue mon Titre de propriété «SANED» qui me revient de droit du certificat de propriété n°162325Tunis et qui porte le n°10625.

Habib Chedli Ben M'hamed Ben Brahim KCHOUK titulaire de la C.I.N le n°00130508 du 28/12/2018.

2019401466DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2019401391 SANB3 parue au JORT n°36 du 23 mars 2019 page n°1530.

Lire : le jeudi 11/4/2019

Au lieu de : le jeudi 10/4/2019.

2019401489RECF2

AL HIFADH-SICAV

Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord – 1080 TUNIS MAHRAJENE

BILAN ANNUEL ARRETE AU 31 Décembre 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-18	31-déc.-17
Portefeuille-titres	**3.1**	**6 226 122,617**	**16 692 718,370**
Obligations de sociétés		2 652 213,997	13 092 803,857
Emprunts d'Etat		3 573 908,620	3 599 914,513
Titres des Organismes de Placement Collectif		0,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	**3.3**	**2 524 745,108**	**8 661 082,103**
Placements monétaires		2 327 873,586	6 441 916,645
Disponibilités		196 871,522	2 219 165,458
Créances d'exploitation	**3.5**	**9 424,420**	**7 500,002**
Total Actif		**8 760 292,145**	**25 361 300,475**
Passif			
Dettes sur opérations de pensions livrées	**3.12**	1 022 161,075	0,000
Opérateurs Créditeurs	**3.6**	17 889,833	45 871,616
Autres créditeurs divers	**3.7**	18 046,784	22 656,277
Total Passif		**1 058 097,692**	**68 527,893**
Actif net		**7 702 194,453**	**25 292 772,582**
Capital	**3.8**	**7 341 254,942**	**24 301 783,578**
Sommes distribuables	**3.11**	**360 939,511**	**990 989,004**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		40,097	22,958
Sommes distribuables de l'exercice		360 899,414	990 966,046
Actif net		**7 702 194,453**	**25 292 772,582**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**8 760 292,145**	**25 361 300,475**

NB : Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le Bulletin du CMF

ETAT DE RESULTAT ANNUEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2018	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017
Revenus du portefeuille titres	**3.2**	**557 234,563**	**922 374,946**
Dividendes des titres OPCVM		0,000	0,000
Revenus des obligations		381 902,251	723 180,249
Revenus des emprunts d'Etat		175 332,312	199 194,697
Revenus des placements monétaires	**3.4**	**407 226,247**	**633 582,671**
Revenus des billets de trésorerie		324 524,671	450 194,791
Revenus des certificats de dépôt		34 848,051	144 536,479
Revenus des dépôts à terme		0,000	0,000
Revenus des comptes à vue		47 853,525	38 851,401
Total des revenus des placements		**964 460,810**	**1 555 957,617**
Intérêts des mises en pension	**3.12**	(20 153,640)	(1 300,872)
Charges de gestion des placements	**3.9**	(118 474,595)	(208 598,416)
Revenus nets des placements		**825 832,575**	**1 346 058,329**
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	**3.10**	(36 162,797)	(179 844,120)
Résultat d'exploitation		**789 669,778**	**1 166 214,209**
Régularisation du résultat d'exploitation		(428 770,364)	(175 248,163)
Sommes distribuables de l'exercice		**360 899,414**	**990 966,046**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		428 770,364	175 248,163
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(25 661,830)	19 165,947
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 928,481	(20 904,838)
Frais de négociation de titres		(8 631,023)	(234,034)
Résultat net de l'exercice		**759 305,406**	**1 164 241,284**

NB : Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le Bulletin du CMF

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ANNUEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2018	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017
Variation de l'actif net résultant	**759 305,406**	**1 164 241,284**
des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	789 669,778	1 166 214,209
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(25 661,830)	19 165,947
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	3 928,481	(20 904,838)
Frais de négociation de titres	(8 631,023)	(234,034)
Distributions de dividendes	**(990 907,468)**	**(1 467 360,222)**
Transaction sur capital	**(17 358 976,067)**	**(8 947 087,660)**
Souscription	**56 926 259,306**	**79 251 606,773**
Capital	56 274 200,000	78 453 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	(584 451,802)	(753 770,148)
Régularisation des sommes distribuables	1 236 511,108	1 551 576,921
Rachat	**74 285 235,373**	**88 198 694,433**
Capital	73 384 300,000	87 309 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	(764 387,538)	(838 028,664)
Régularisation des sommes distribuables	1 665 322,911	1 726 823,097
Variation de l'actif net	**(17 590 578,129)**	**(9 250 206,598)**
Actif net		
En début d'exercice	25 292 772,582	34 542 979,180
En fin d'exercice	7 702 194,453	25 292 772,582
Nombre d'actions		
En début d'exercice	245 383	333 944
En fin d'exercice	74 282	245 383
Valeur liquidative	**103,688**	**103,074**
Taux de rendement de l'exercice	**4,513%**	**3,895%**

NB : Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le Bulletin du CMF

2019401444BCFA5